

Où sont passées nos « belles infidèles » ?

Yves Bardière



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/345>
DOI : 10.4000/ml.345
ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008
Pagination : 105-122

Référence électronique

Yves Bardière, « Où sont passées nos « belles infidèles » ? », *Modèles linguistiques* [En ligne], 57 | 2008, mis en ligne le 29 août 2013, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/345> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.345>

Où sont passées nos « belles infidèles » ?

Yves Bardière

B. Pottier définissait l'*orthonyme* comme « la lexie (mot ou séquence mémorisée) la plus adéquate, sans aucune recherche connotative, pour désigner le référent » (*Théorie en analyse en linguistique*, Paris, 1987, p. 45). Ce concept a été repris et remarquablement affiné par M.F. Delport et J.-C. Chevalier (1995) et désigne, dans son acception élargie, la façon la plus droite, directe, spontanée, objective de *dire le monde*, dans une langue donnée. Il renvoie donc aussi bien à l'orthonymie au sens étroit du terme, c'est-à-dire à « l'adéquation de chaque mot aux êtres qu'ils nomment » (*op. cit.*, p. 92), qu'à l'orthosyntaxie ou encore ce que j'appellerais l'« orthoprosodie » et l'« orthonymie stylistique », c'est-à-dire la fonction « poétique » du texte.

Le développement ci-dessous s'intéresse au rôle incontournable joué par l'orthonymie dans le processus de traduction. La mise en évidence de ce paramètre jette un éclairage nouveau sur la définition même de la « littéralité », c'est-à-dire la notion d'écart entre langue de départ et langue d'arrivée¹. On s'interrogera, dans un premier temps, sur le travail de réécriture que présuppose la conversion d'un texte-source en texte-cible. Cette réflexion théorique sera ensuite suivie d'une étude comparative d'énoncés, empruntés à l'anglais et au français, faisant intervenir les deux sens de la traduction.

1. Les « universaux » du processus de traduction

1.1. Transposition intralinguale et traduction interlinguale

Le référent expérientiel se situe au cœur même de toute activité langagière. Il constitue une donnée incontournable dans l'analyse du processus de traduction. Tout locuteur se livre régulièrement, dans sa propre langue, à une activité de traduction, dès lors qu'il reformule un message pour le rendre plus explicite ou rapporte en termes différents un même événement ou encore transmet, dans ses propres mots, à une tierce personne, une information qu'il détient de quelqu'un d'autre. On peut, pour décrire ces opérations internes à une même langue, préférer l'appellation « transposition » et réserver celle de « traduction » aux

1. C'est à M.-F. Delport et J.-C. Chevalier (1995) que revient le mérite de cet « éclairage nouveau ». Le présent article doit beaucoup à leur analyse.

emplois faisant intervenir un changement d'idiome. Quel que soit le cas, ce sont les mêmes opérations mentales qui sont sollicitées. J'appellerai donc « traduction » ou « transposition » tout passage d'une forme linguistique à une autre pour référer à une même expérience.

Mais là s'arrête la similarité entre la transposition intralinguale et la traduction interlinguale, car au-delà de leurs caractéristiques communes, la traduction implique un changement de système non seulement linguistique (lexique, syntaxe, morphologie, etc.) mais aussi pragmatique (intérieurisation des schèmes mentaux de la langue-culture de départ et d'arrivée). Ce dernier aspect, parfois sous-estimé, s'inscrit dans une « problématique sociologique d'acclimatation » ou de « naturalisation » du texte à traduire, selon les termes de Jean Peeters (2003, p. 242). Le traducteur se trouve donc investi d'une double responsabilité, un devoir de fidélité à la fois envers le texte de départ et son auteur et envers le texte d'arrivée et son lecteur. Cette allégeance, on le voit, ne se limite pas à la seule production linguistique ; elle concerne même, en tout premier lieu, celui qui le produit et celui qui le reçoit : par-delà le texte, c'est l'Homme (auteur → traducteur → lecteur) qui est au centre du processus. A. Joly situe à juste titre l'exercice de traduction dans le cadre d'une « linguistique anthropomorphique » (2003, p. 22), prenant en compte non seulement la langue comme système de systèmes, mais aussi et surtout les sujets parlants impliqués dans l'acte de communication.

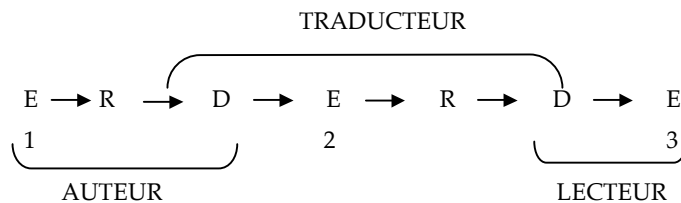
1.2. De la déverbalisation à la reverbalisation

Pour assurer l'interface entre le texte de départ et le texte d'arrivée, le traducteur doit occuper successivement deux fonctions différentes : il est d'abord lecteur et interlocuteur avant de devenir à son tour auteur et locuteur. De la double fonction du traducteur, seule la première s'impose généralement comme une évidence, la seconde étant le plus souvent réduite à un simple processus de transposition d'une langue à une autre. Or le traducteur n'est pas seulement un transcodeur, le « singe de l'auteur » comme dirait C. Demanuelli, citant M. Gresset (2003, p. 304) Il s'approprie et réécrit le texte de départ. Ainsi que le souligne A. Bueno Garcia, « toute traduction [...] ne représente pas un passage d'un texte initial à un autre résultat, mais elle est l'expression d'un résultat totalement nouveau, un exercice de réécriture » (2003, p. 267). Ce travail de réécriture présuppose un détour par les référents expérientiels auxquels renvoie le texte à traduire. Selon M.-F. Delport et J.-C. Chevalier, ce ne sont pas les mots qui sont traduits mais ce à quoi les mots renvoient : « le traducteur "oublie" TD [Texte de Départ] au profit de la représentation phénoménologique que TD fait naître et de cette représentation se forge une conceptualisation, autorisée par LA [Langue d'Arrivée] » (1995, p. 14). Le processus de traduction se scinderait donc en une phase de déverbalisation (les mots s'effacent pour laisser place à la conceptualisation expérientielle) suivie d'une phase de reverbalisation (la représentation phénoménale est convertie en mots).

Il y a toutefois, dans le processus de traduction, une part de réactivité psycho-mécanique qui fait que l'on ne traduit pas uniquement des référents expérientiels forgés à partir des mots, mais aussi directement des mots renvoyant à l'expérience. Si la théorie avancée par M.-F. Delport et J.-C. Chevalier se confirme lorsque texte de départ et la réalité à laquelle il renvoie sont complexes, elle tend à s'infirmer dans le cas contraire. Plus le texte-source et la réalité phénoménale qu'il tente de décrire sont élaborés, plus le travail de conceptualisation du traducteur est important. En revanche, un tel effort ne s'impose guère lorsque la langue de départ et la réalité qu'elle représente sont régies par une structuration élémentaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher l'activité du traducteur de celle des logiciels de traduction. Ces derniers produisent bel et bien des textes d'arrivée, correctement formés, lorsqu'il s'agit de phrases simples, sans passer, pour autant que je sache, par une phase de représentation extralinguistique. Or ce principe me paraît partiellement transposable à toute activité humaine de traduction. En résumé, le détour par l'expérience constitue, il est vrai le plus souvent, une étape incontournable de l'activité de traduction, mais je demeure intimement convaincu qu'il reste, dans tous les cas, une part résiduelle de transposition directe du texte de départ, sans médiation de l'expérience.

1.3. Jeux de miroirs et risques d'entropie

Compte non tenu de ces restrictions, que d'aucuns n'hésiteront pas à qualifier de *behavioristes*, l'expérience demeure au cœur de l'activité du traducteur. Elle est portée à la perception du lecteur de la langue-cible par trois vagues successives, que l'on peut figurer comme suit (où E, R, et D signifient respectivement Expérience, Représentation et Discours) :



L'expérience apparaît bel et bien au centre du dispositif, avec les risques d'entropie (déperdition) que cela implique. La conceptualisation de la réalité par l'auteur du texte-source suppose, en effet, dès le départ, une part de sélection et d'interprétation personnelles que, selon son savoir-dire (capacité linguistique) mais aussi son pouvoir-dire (potentialité de la langue), l'auteur transpose plus ou moins fidèlement en discours. C'est sur cette représentation discursive que se fonde le traducteur pour construire sa propre conception extralinguistique qui, il y a tout lieu de penser, ne rejoint que partiellement celle de l'auteur, avant de l'adapter, selon ses propres compétences linguistiques et pragmatiques, à la langue-culture du texte d'arrivée. Pour produire ce texte, le traducteur doit s'efforcer, en effet, de conceptualiser l'expérience selon les critères

propres à la langue d'arrivée, c'est-à-dire selon la manière dont la communauté linguistique visée découpe le plus naturellement le monde expérientiel. Le lecteur en bout de chaîne construira également ses propres représentations mentales du monde d'expérience, à partir du texte passé au crible de l'évaluation et de la sensibilité du traducteur. L'image de la réalité d'expérience se trouve ainsi transmise par le biais de miroirs successifs, aux effets potentiellement déformants. Le risque d'altération est d'autant plus grand que la donnée première, l'expérience (notée 1, dans le schéma) est complexe : les répercussions en série sur la conversion successive des référents expérientiels en référents mentaux et des référents mentaux en référents expérientiels sont généralement inévitables.

1.4. La littéralité orthonymique

C'est lors du passage de la conceptualisation seconde de l'expérience (voir schéma) au discours, *via* la représentation *en langue*, qu'intervient, en traduction, le principe d'orthonymie. Ce concept s'avère particulièrement intéressant, lorsqu'une traduction littérale du texte source est possible et que le traducteur s'en écarte. Mais que faut-il entendre par « littéralité » et, de manière corollaire, par « écart » ? En première analyse, on considérera que l'écart vise à apprécier la distance entre produits finis, c'est-à-dire entre la proposée effective qu'est le texte de départ et la transposée effective qu'est le texte d'arrivée. Cette notion renvoie généralement au seul plan linguistique : une traduction littérale est une transposition mot à mot du texte-source en langue étrangère. Dans le cas le plus extrême, la traduction est susceptible d'aboutir à un baragouin inacceptable. Aussi, plus communément, « littéral » s'entend-t-il comme « le plus littéral possible » : la traduction serre au plus près le texte de départ, mais souvent au prix de maladroites linguistiques et culturelles qui trahissent précisément sa littéralité. M.-F. Delpont et J.-C. Chevalier proposent une définition originale, radicalement différente, de la littéralité. Ce n'est plus l'écart linguistique qui prévaut comme critère, mais l'écart orthonymique. Si le texte premier recourt à l'orthonymie, une traduction littérale sera celle qui recherchera l'orthonymie dans la langue d'arrivée. Si le texte de départ s'écarte de l'orthonymie, une traduction littérale sera celle qui s'en éloignera également. En d'autres termes, « traduire littéralement, c'est s'attacher à restituer les spécificités d'un texte » (*op. cit.*, p. 74). Cette conception de la littéralité orthonymique peut conduire à des écarts linguistiques considérables entre le texte de départ et le texte d'arrivée. On conçoit aisément que, lorsque le texte de départ fait assaut d'originalité par rapport à la norme attendue, le respect de la littéralité puisse exiger un certain courage de la part du traducteur. L'infidélité déploie alors plus que jamais ses pouvoirs de séduction. Il est plus facile de choisir les chemins balisés et sécurisés de l'orthonymie et donc la banalisation du discours que d'encourir le risque de voir son texte taxé de « mauvaise traduction ». C'est pourtant le prix qu'il faut parfois payer pour rester fidèle!

Un « outil de mesure » de l'adéquation entre le texte d'arrivée et le

texte de départ est l'exercice de la « rétrotraduction » (le terme est de C. Demanueli), c'est-à-dire, la retraduction de l'anglais vers le français dont, curieusement, peu d'ouvrages spécialisés font état. Il s'agit pourtant là d'une pratique fort utile, permettant de débusquer les risques d'ambivalence ou de polyvalence. Le traducteur, et non plus seulement le linguiste qui pratique l'analyse contrastive, devrait y avoir régulièrement recours, car ce test implique un retour au texte de départ, à partir du texte d'arrivée, retour nécessaire pour une vérification ultime. Pour contrôler les risques d'écart linguistiques et orthonymiques, il s'impose en effet une confrontation entre les produits finis, entre les référents expérimentiels qui leur sont associés et entre les moyens de langue requis pour leur mise en œuvre.

1. 5. Orthonymie de langue ou simples mécanismes de traduction ?

L'orthonymie est une composante incontournable de l'analyse contrastive, mais la difficulté consiste à cerner la juste part qui lui revient. Le risque, en effet, est de mettre sur le compte de l'orthonymie ce qui en réalité appartient au mécanisme de traduction ou, pire encore, aux tics et manies d'un traducteur particulier. Ce mécanisme peut prendre des visages multiples : multiplication des repérages spatio-temporels, modalisation du verbe, introduction d'un syntagme verbal conjugué, hyponymisation du lexème à traduire, segmentation et restructuration des énoncés, etc. – mais sous des apparences protéiformes, il se dessine toujours la même ambition, le même penchant, la même tentation : « quelles que soient les langues dans lesquelles il se meut, le traducteur souvent est saisi du démon de l'explication » (M.-F. Delpont 1995, p. 46). Un tel engouement n'est donc pas révélateur des propriétés d'une langue mais du processus même de la traduction. Il existe pourtant des cas d'exception à ce principe général (*cf. infra*, § 2).

Selon M.-F. Delpont et J.-C. Chevalier, le risque de prendre pour les caractéristiques de la langue traduite, ce qui en réalité ressortit à un principe général de traduction est d'autant plus important que la linguistique comparative se limite à l'étude de deux langues. Les auteurs soulignent régulièrement cette carence méthodologique et les conclusions erronées auxquelles elle est susceptible d'aboutir :

A restreindre son observation à une confrontation entre deux langues on risque, de ce fait, d'attribuer au contraste des systèmes linguistiques ce qui revient bien plutôt au mécanisme même de la traduction et à l'orthonymisation dont elle s'accompagne très souvent (*op. cit.*, p. 147).

Le champ d'investigation proposé ci-dessous encourt donc le danger dénoncé par M.F. Delpont et J.-C. Chevalier, celui d'une analyse restrictive, réduite à la comparaison de deux idiomes, en l'occurrence l'anglais et le français. L'ambition visant à faire le départ entre ce qui revient à l'anglais et ce qui revient aux mécanismes de traduction, toutes langues confondues, n'en est pas pour autant vouée à l'échec. Mais pour lui

donner quelque chance d'aboutir, il convient de mettre en relation deux modes d'analyse :

1. une analyse interlinguistique, fondée sur le principe de la récurrence et de la similarité. Pour dégager des tendances, il importe a) de ne comparer que ce qui est comparable, c'est-à-dire de travailler sur un même fait de langue b) de multiplier à cet effet les textes-sources et leurs traductions et idéalement, les traductions d'un même texte-source c) de faire intervenir systématiquement la double orientation de la traduction. Ce dernier paramètre s'avère de loin le plus important : si le même type d'écart observé entre LD (Langue de départ) et LA (Langue d'arrivée) est conservé lorsque le sens de la traduction est inversé, il devient en effet possible de faire le départ entre orthonymie de langue et simple mécanisme de traduction. La suite de l'analyse (cf. *infra*, § 2.1.) se propose d'en faire concrètement la démonstration, à partir de quelques exemples empruntés à l'anglais et au français.
2. Le deuxième mode d'analyse consiste à soumettre les résultats obtenus par l'approche interlinguistique à l'épreuve des faits intralinguistiques. Il importe, tout d'abord de rappeler les retombées bénéfiques de l'approche comparative. L'un de ses grands mérites est de mettre en évidence des propriétés qui passent parfois inaperçues lorsque l'analyse se veut exclusivement intralinguistique. Comme le souligne H. Chuquet, « l'étude des choix de traduction effectués dans un corpus de textes parallèles révèle souvent des spécificités de fonctionnement des langues en présence qui ne sont pas immédiatement apparentes lorsqu'on ne travaille que sur une d'entre elles » (2000, p. 82). Si les conclusions atteintes par l'analyse interlinguistique se trouvent confirmées par l'analyse intralinguistique, l'on dispose alors d'un moyen supplémentaire pour établir la distinction entre mécanismes de traduction et orthonymie de langue, même dans le cas d'une analyse restreinte à l'observation de deux idiomes.

2. Approche comparative de l'anglais et du français²

En quoi ces principes généraux, concernent-ils l'analyse contrastive de l'anglais et du français ? Je n'évoquerai ici, à titre d'illustration, que trois figures d'orthonymie :

2.1. L'orthonymie thématique

Elle consiste à prendre pour thème un sujet [+animé]. Elle est dénoncée par M.-F. Delpont comme une orthonymisation de traducteurs :

2 Les exemples français sont extraits du roman de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, les exemples anglais, des romans de Conrad, *Lord Jim* et de Clancy, *Red October* (voir bibliographie).

Une des figures de traduction consiste, on le sait, à « changer de sujet ». Les traducteurs ont tendance à privilégier quand faire se peut, en l'installant au poste de sujet grammatical, l'animé humain ; on voit cette transformation s'opérer en particulier lorsqu'est évoqué un bruit, un spectacle, une odeur, tout ce qui suppose une perception et donc un être humain siège de cette perception ou lorsqu'est tracé le portrait physique ou moral d'un personnage (*op. cit.*, p. 76).

Les deux exemples ci-dessous, où le français correspond à la langue de départ, corroborent, à première vue, cette tendance :

- [1] Il se levait, tournait comme une bête fauve en cage, frappait les murs du pied et du poing. D'ailleurs, le temps s'écoulait, *la faim se faisait cruellement sentir*, et, cette fois, le steward ne paraissait pas.
- [1]^{bis} Time was getting on, and *we were fearfully hungry*; and this time the steward did not appear.
- [1]^{ter} Moreover, time was passing, *we were becoming more and more famished*, and the steward was nowhere to be seen; [...].
- [2] J'allais répondre, lorsqu'une vapeur blanche jaillit à l'avant du vaisseau de guerre. Puis quelques secondes plus tard, les eaux troublées par la chute d'un corps pesant, éclaboussèrent l'arrière du Nautilus. Peu après, *une détonation frappait mon oreille*.
- « Comment ? Ils tirent sur nous ! m'écriai-je.
- [2]^{bis} I was about to reply, when a puff of white smoke appeared in the bow of the warship. A few seconds later, there was a splash of water in the rear of the Nautilus. A heavy shell had landed in the water. A moment later *we heard the sound of cannon*.
- “Good heavens! They're firing at us!” I cried.

Les traducteurs ont bel et bien privilégié l'animé humain, le siège de la perception, en l'installant au poste de sujet grammatical. Le risque contre lequel M.F. Delpont et J.-C. Chevalier mettent en garde est, nous l'avons vu, « d'attribuer au contraste des systèmes linguistiques ce qui revient bien plutôt au mécanisme même de la traduction » (*op. cit.*). En clair, dans le cas présent, le changement de sujet ne traduirait pas une tendance de l'anglais, mais une tendance de traducteurs.

Pourtant, si l'« animation » du sujet se manifeste fréquemment dans le sens français → anglais, elle est quasi-inexistante dans le sens anglais → français. Il est possible de multiplier les exemples à loisir. En voici deux :

- [3] The storm was indeed incredibly noisy: the water *crashed* and *thudded* against their side, the wind *howled* at them out of the blackness as if it had a conscious intention of terror (*The Cruel Sea*).
- [3]^{bis} La mer *cognait avec un bruit sourd* contre la coque, le vent *hurlait* avec l'implacable volonté de les épouvanter.
- [4] The sea *hissed* “like twenty thousand kettles” (*Lord Jim*).
- [4]^{bis} La mer *sifflait* “comme vingt mille bouilloires”; [...].

Il arrive même que ce soit l'inverse qui se produise : à un sujet [+ animé] en anglais, comme langue de départ, est préféré un sujet [-animé] en

français, comme langue d'arrivée:

- [5] Using the accurate easy-view meter on the handlebars, *you can* actually *measure* the distance covered during your indoor journey and *the speeds you achieve*. *You can even use the Pedal Tension Control* to stimulate hill climbs (*we advise that you work up to that*, there's no sense overdoing it at first)³
- [5]^{bis} Le guidon est équipé d'un compteur de précision, très lisible, *qui permet de connaître* la distance parcourue, comme sur la route, pendant votre entraînement à domicile, ainsi que les *vitesses atteintes*. *La commande de tension permet même de* simuler l'ascension des côtes (*cet exercice nécessite de l'entraînement* – il est conseillé de ne pas forcer les premiers jours).
- [6] During the thirty-five-minute trip to Andrews Air Force Base, Ryan sat alone in the back, staring into space. *He was met by another car* at the base and driven to Langley (*Red October*).
- [6]^{bis} Pendant les trente-cinq minutes de vol jusqu'à la base aérienne d'Andrews, seul à l'arrière, Ryan garda les yeux figés dans l'espace. *Une autre voiture l'attendait* à la base, pour le conduire à Langley.
- [7] *His ears caught* feebly from below *the tremendous din of gongs and drums*; the wild shouts of the crowd reached him in bursts of faint roaring. A lot of streamers made a flutter as of little white, red, yellow birds amongst the brown ridges of roofs (*Lord Jim*).
- [7]^{bis} *Le son de gongs et de tambours enfiévrés parvenait* faiblement à ses *oreilles*, ainsi que les cris sauvages de la foule. Des tas de petits fanions voletaient sur l'arête sombre des toits, comme des petits oiseaux blancs, rouges et jaunes.

Dans tous ces extraits, le traducteur a effectivement choisi de « changer de sujet », mais le changement s'opère en faveur d'un sujet [-animé], entraînant au passage une modification du thème et souvent une inversion thème / rhème. Dans bien des cas, il eût pourtant été possible de conserver le schéma initial du texte-source.

La thèse développée par M.-F. Delpont et J.-C. Chevalier demande donc à être nuancée. D'une part, le traducteur ne paraît pas, ici, saisi du « démon » de l'orthonymisation thématique, en d'autres termes, il ne « pêche » pas par « animisme⁴ » – et il ne s'agit pas d'un épiphénomène illustré par quelques exemples choisis à dessein, mais d'une réelle tendance, corroborée par l'observation attentive de nombreux énoncés – d'autre part il semble possible de dégager une orthonymie de l'anglais par le biais de l'approche contrastive, sans pour autant tomber dans le piège méthodologique dénoncé par les deux auteurs. Si la langue d'arrivée, quelle que soit l'orientation de la traduction, manifestait effectivement une préférence marquée pour l'animation du sujet, il serait alors légitime de

3. Exemple emprunté à H. Chuquet et M. Paillard (1987, p. 141).

4. animisme ou animation du sujet lors du passage d'une langue à une autre.

conclure à un mécanisme général de traduction, non à une propriété de langue. Or, les quelques traductions proposées ci-dessus montrent que ce n'est visiblement pas le cas et l'approche contrastive étendue à d'autres exemples ne fait que confirmer la différence de traitement entre les deux langues. Force est de se rendre à l'évidence : l'orthonymisation thématique est davantage liée à une propriété de l'anglais qu'à une simple propension de traducteur.

Une analyse plus affinée — que je ne peux, faute de place, développer ici — mettrait en évidence cette propriété de l'anglais à « ne mettre en relation que des termes dont les référents appartiennent à la même catégorie du réel » (J. Guillemin-Flescher 1981, p. 408). L'animation de S (= sujet) ne s'impose véritablement dans la traduction, que lorsqu'un S [-animé] dans la langue de départ, le français en l'occurrence, est employé conjointement avec un verbe [+dynamique]⁵. La modulation (ou changement de point de vue) impliqué par la modification de S, lors du passage d'une langue à une autre, entraîne alors souvent un changement de procès avec parfois, pour conséquence, une modification aspectuelle de la forme verbale, voire des bouleversements en série sur la structuration interne de l'énoncé.

2.2. L'orthonymie aspectuelle : la traduction du plus-que-parfait par le prétérit simple

Le plus-que-parfait revêt parfois une valeur narrative. Il n'exprime pas dans ce cas l'antériorité mais la postériorité par rapport au procès précédent et inscrit ainsi l'événement dans la succession chronologique. Il peut alors commuter avec l'imparfait narratif ou le passé simple et se

5. La question s'avère en réalité beaucoup plus délicate. Je ne peux donner qu'un aperçu du problème à travers l'exemple suivant :

The river bank was steep; a great freshness ascended, the light fell on the edge of smooth dark water frothing without a ripple; right and left the shapes of the houses ran together below the sharp outlines of the roofs (Lord Jim).

La rivière, à cet endroit, était encaissée; une grande fraîcheur montait, la lumière éclairait le bord de l'onde noire et moirée qui courait sans une ride. Sur les deux rives, on devinait les maisons alignées sous les arêtes des toits.

Difficile d'attribuer à des verbes tel que *run* ou encore *ascend*, le trait [-dynamique]. Ils sont pourtant mis ici en rapport avec des sujets [-animés]. Ce sont toutefois ces mêmes sujets qui, dans ce contexte très descriptif ont pour effet de « saper » le dynamisme des processus auxquels ils sont incidents. Le verbe s'apparente alors plus à un état qu'à une action.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'association sujet [-agentif] / verbe [+dynamique] s'avère incompatible, plusieurs solutions s'offrent au traducteur. Celui-ci peut, choisir d'« affaiblir » le procès en utilisant un verbe moins dynamique (*Ces rêves peuplaient ma solitude* → *These dreams filled my solitude* / *Cette histoire le travaillait* → *The matter was constantly on his mind*), ce qui évite un changement de thème. Il peut également préférer l'animisme, souvent par le biais de la passivation (*la voiture a écrasé le piéton* → *the passer-by was run over by the car*), etc.

laisse le plus souvent traduire, en anglais, par la forme simple du prétérit⁶. Le prétérit simple, temps de la chronologie par excellence, apparaît comme le mode d'expression le plus spontané, le plus droit, le plus direct, pour transcrire la réalité extra-linguistique que s'est forgée le traducteur à partir du texte de départ⁷.

Il arrive pourtant, de manière plus exceptionnelle, il est vrai, que ce soit l'aspect transcendant qui soit choisi pour traduire le plus-que-parfait narratif. Ces exemples, bien que plus rares, méritent réflexion car ils jettent un éclairage rétroactif sur l'option sinon récurrente de la forme immanente. Il ne suffit plus alors d'invoquer le seul critère de la chronologie et se contenter de justifier ainsi globalement une tendance dominante, mais se demander pourquoi ce paramètre ne favorise pas systématiquement l'emploi du prétérit simple. Les extraits suivants, nécessairement limités en nombre, ne font qu'esquisser la question :

[8] Les électriciens du bord résolurent de couper le câble avant de le repêcher, et à onze heures du soir, ils *avaient ramené* la partie avariée. On refit un joint et une épissure; puis le câble fut immergé de nouveau. Mais quelques jours plus tard, il *se rompit* et ne put être ressaisi dans les profondeurs de l'océan.

[8]^{bis} The electricians on board decided to cut the cable before bringing it up again, and by eleven o'clock they *had brought up* the damaged parts. A join and splice were made; and then the cable was let down again. But a few days later it *broke* once more and could not be retrieved from the depths.

[8]^{ter} The electricians on board resolved to cut the cable before fishing it up, and at eleven o'clock at night they *had recovered* the damaged part.

[8]^{quart} The electricians on board decided to cut the cable before bringing it to the surface, and at eleven o'clock in the evening they *had recovered* the broken part.

(9) « Tenez-vous bien. »
Je n'avais pas encore eu le temps de comprendre pourquoi le capitaine me faisait cette recommandation, quand je fus précipité sur le tapis. Son hélice embrayée sur un signal du capitaine, ses plans dressés verticalement, le Nautilus, *emporté* comme un ballon dans les airs, *s'enlevait* avec une rapidité foudroyante. Il *coupait* la masse des eaux avec un frémissement sonore. Aucun détail n'était visible. En quatre

6. Je qualifierais volontiers cette forme temporelle de «plus-que-parfait narratif». Le plus-que-parfait narratif présente de grandes similarités avec l'imparfait narratif: présence d'un complément temporel en position frontale, emploi privilégié de verbes lexicalement perfectifs, de passés simples dans le co-texte amont susceptibles d'installer une dynamique narrative de type chronologique, etc.

7. Le critère chronologique semble prépondérant dans ce type d'emploi. Le prétérit simple fait puissamment la synapse entre ces quatre temps du français que sont le plus-que-parfait narratif, l'imparfait narratif, le présent narratif et le passé simple.

minutes il *avait franchi* les quatre lieues qui le séparaient de la surface de l'océan, et, *après avoir émergé* comme un poisson volant, il *retombait* en faisant jaillir les flots à une prodigieuse hauteur.

[9]^{bis} With its propeller engaged on a signal from the captain and its planes now at the vertical, the Nautilus, carried off like a balloon into the air, *rose* at a staggering speed. It *raced* through the waters. All details were blurred. In four minutes it *covered* the four leagues to the surface, *emerged* noisily like a flying fish, and *fell back* again, sending a wash soaring to a prodigious height (fin du chapitre).

[9]^{ter} At a signal from the Captain, its screw was shipped, and its blades raised vertically; the Nautilus *shot* into the air like a balloon, *rising* with stunning rapidity and *cutting* the mass of waters with a sonorous agitation. Nothing was visible; and in four minutes it *had shot* through the four leagues which separated it from the ocean, and *after emerging* like a flying-fish, *fell*, making the waves rebound to an enormous height.

[9]^{quar} With her propeller thrown into gear, her fins set vertically, the Nautilus *shot up* like a balloon in the air and *rose* with vertiginous speed. She *sliced through* the watery mass with high-pitched tremor. Nothing but a blur was visible on the way up. In four minutes she *had crashed* through the four leagues that separated her from the surface of the ocean, and *emerging* like a flying fish, she *fell back* on the water, splashing waves to an incredible height.

De manière générale, le prétérit immanent s'intéresse à l'opération verbale, le prétérit transcendant au résultat. Il appartient au traducteur d'estimer, selon le cas, le poids respectif de l'un par rapport à l'autre. En [8], Il est important que soit mis en valeur le résultat car l'opération sous-jacente aurait pu se solder par échec. L'énoncé comporte l'idée d'une entreprise difficile conduite à terme. L'aspect transcendant met en évidence le couronnement de l'effort consenti : il est possible de jeter un regard rétrospectif sur l'événement avec le sentiment du devoir accompli.

On prendra également en compte les cas où le procès au plus-que-parfait ne clôt pas la série événementielle, comme en [9]^{bis} où *covered* (= *avait franchi*) se trouve pris dans la mouvance chronologique (*rose, raced, covered, emerged, fell back*). La présence de prétérits simples avant et après le procès concerné, inscrivant chacun des procès dans la successivité, provoque un *lissage aspectuel et modal* de la totalité des événements concernés par la chronologie. La primauté est accordée à l'action.

Ce même extrait se caractérise par une accélération événementielle : *emporté comme un ballon dans les airs, rapidité foudroyante, aucun détail n'était visible, comme un poisson volant*, etc. La forme transcendante impose un regard rétrospectif sur l'événement et inverse le cinétisme ascendant des prétérits simples qui scandent la dynamique de l'extrait. Elle devrait, en toute logique, briser la cadence narrative. Le pouvoir tout à fait remarquable de cette forme est de produire un effet ambivalent, c'est-à-dire à la fois de ralentir et précipiter la chronologie événementielle : l'inversion cinétique rompt la rythmique narrative qu'elle prend soudain à contre-sens, mais la valeur transcendante permet de présenter

l'événement comme déjà accompli au moment même où il est instancié. Cela explique peut-être pourquoi les traductions proposées ont oscillé entre la forme simple et composée du prétérit.

De manière plus exceptionnelle encore, il arrive qu'un imparfait soit traduit par un pluperfect :

[10] A dix milles du Nautilus, vers le sud, un îlot solitaire s'élevait à une hauteur de deux cents mètres. Nous marchions vers lui, mais prudemment, car cette mer pouvait être semée d'écueils. Une heure après, nous avons atteint l'îlot. Deux heures plus tard, nous *achevions* d'en faire le tour.

[10]^{bis} Ten miles to the south of the Nautilus, a solitary island rose to a height of 200 metres. We sailed towards it, but carefully, for the sea could be strewn with reefs.

An hour later we reached the island. Two hours after that we *had finished* going round it.

[10]^{ter} About ten miles south, a solitary island rose to a height of one hundred and four yards. We made for it, but carefully, for the sea might be strewn with banks. One hour afterwards we had reached it, two hours later we *had made* the round of it.

[10]^{quart} Ten miles from the Nautilus, toward the south, a solitary island rose to a height of over six hundred feet. We were now approaching it cautiously, for there might be reefs beneath the surface of this sea.

An hour later we had reached the island, and two hours after that, we *had sailed* completely around it.

Achevions a été traduit par HAD-EN, dans les trois cas. Cette convergence de traductions de l'imparfait est suffisamment rare pour être soulignée. La préférence pour l'aspect transcendant se justifie, à mon sens, de deux manières : 1) la valeur égressive du sémantème verbal : le procès faire le tour est donné à voir dans sa limite interne de fin. Il est alors aisé de basculer vers une interception du procès dans sa limite externe immédiate. 2) La symétrie syntaxique des deux dernières phrases *Une heure après, nous avons atteint l'îlot // Deux heures plus tard, nous achevions d'en faire le tour* : elle a sans doute incité les traducteurs à recourir à un même aspect pour les deux procès. On peut alors s'étonner du chassé-croisé opéré en [bis] où *avons atteint* a été traduit par *reached* et *achevions* par *had finished*. Peut-être le pluperfect a-t-il été employé pour le dernier verbe, parce que celui-ci conclut une série événementielle et un paragraphe. L'aspect transcendant s'intéresse à la séquelle événementielle et permet ainsi de terminer l'unité narrative sur un effet de clôture et de résonance.

Les cas examinés ci-dessus demeurent cependant marginaux et l'on constate de surcroît que, lorsqu'un plus-que-parfait narratif est rendu par un pluperfect, c'est-à-dire lorsque l'aspect transcendant est conservé dans la langue d'arrivée, ce choix ne recueille généralement pas l'unanimité des traducteurs. Le critère chronologique appelle le plus souvent l'emploi du

prétérit anglais. Ces quelques contre-exemples ne sauraient donc infirmer une tendance générale de l'anglais.

Le changement d'orientation de la traduction confirme ce constat. Utilisé dans les mêmes conditions (contexte narratif, circonstant temporel frontal, verbe lexicalement perfectif, etc.), le prétérit anglais se traduit soit par le passé simple, soit par l'imparfait. Aucun cas de traduction par le plus-que-parfait n'a été trouvé. Plus intéressant encore, aucun emploi de pluperfect à valeur narrative n'a été relevé. Il semble même que, pour marquer la valeur résultative du procès, l'anglais privilégie le seul résultat sans tenir compte de l'opération sous-jacente. Compte tenu des remarques qui viennent d'être faites, le phénomène ne peut être mis en évidence que par la traduction dans le sens français → anglais :

[11] Nous descendîmes rapidement la montagne. La forêt minérale une fois dépassée, j'aperçus le fanal du Nautilus qui brillait comme une étoile. Le capitaine marcha droit à lui, et nous *étions rentrés* à bord au moment où les premières teintes de l'aube blanchissaient la surface de l'océan.

[11]^{bis} We quickly descended the mountain. Once past the mineral forest, I saw the Nautilus's searchlight shining like a star. The captain marched straight ahead; and we *were back* on board by the time the first tints of dawn came and whitened the surface of the ocean.

[11]^{ter} We descended the mountain rapidly, and the mineral forest once passed, I saw the lantern of the Nautilus shining like a star. The Captain walked straight to it, and we *got* on board as the first rays of light whitened the surface of the ocean.

[11]^{quart} We descended the mountainside quickly. Once across that petrified forest, I saw the searchlight of the Nautilus shining like a star in the distance. We *reached* the ship just as the first light of dawn was spreading its white glow on the surface of the sea.

En [11]^{bis}, le traducteur opte résolument pour un verbe d'état. L'opération verbale n'est plus déductible de la forme linguistique, comme ce serait le cas avec l'aspect transcendant, mais du seul co(n)texte. Les autres traducteurs gommèrent en revanche la valeur résultative au profit de la seule opération, choisissant ainsi de conserver l'isotopie aspectuelle des procès précédents (*descended* → *saw* → *got on board* / *reached*). Que le verbe soit état ou processus, c'est de toute façon le prétérit simple qui a été sélectionné dans les trois cas.

En conclusion, le prétérit simple tend à s'imposer dans ce type particulier d'emplois narratifs. Son utilisation récurrente, quel que soit le sens de la traduction permet, là aussi, de dégager une orthonymie de langue, c'est-à-dire une propriété caractéristique de l'anglais.

2.3. L'orthonymie stylistique et prosodique : l'ennui naquit un jour de l'uniformité...

L'orthonymie stylistique et prosodique, dont l'importance est souvent sous-estimée, pèse de tout son poids sur le choix entre forme perfective et

forme imperfective. BE+-ING est souvent entaché d'une certaine lourdeur stylistique et sa répétition intempestive devient rapidement insupportable dans les passages descriptifs, à forte densité verbale, où les procès, saisis en verticalité, réfèrent à des événements simultanés et introduisent un effet de stase dans la chronologie narrative. C'est une des raisons pour lesquelles est alors préféré le prétérit simple anglais qui, sur un plan strictement grammatical, peut généralement commuter dans ce cas avec son correspondant auxiliaire en BE+-ING⁸ :

[12] He *stood* erect, the smouldering brier-wood in his clutch, with a smile on his lips and a sparkle in his boyish eyes. I *sat* on the stump of a tree at his feet, and below us stretched the land, the great expanse of the forests, sombre under the sunshine, rolling like a sea, with glints of winding rivers, the grey spots of villages, and here and there a clearing, like an islet of light amongst the dark waves of continuous tree-tops. A brooding gloom *lay* over this vast and monotonous landscape; the light *fell* on it as if into an abyss. The land *devoured* the sunshine; only far off, along the coast, the empty ocean, smooth and polished within the faint haze, seemed to rise up to the sky in a wall of steel (Lord Jim, pp. 200-201).

L'emploi uniforme et systématique du prétérit simple permet également de traiter tous les procès sur un même pied d'égalité, de les niveler sur le même plan. Il s'agit de faire une simple mention des événements sans s'appesantir, sans marquer de temps d'arrêt sur chacun d'entre eux.

Si ce jugement esthétique intervient fréquemment dans le choix entre forme perfective et imperfective, il s'applique également à d'autres domaines aspectuels, parfois au prix d'ambiguïtés résiduelles, comme dans cet exemple :

[13] A huit heures, la brume roula lourdement sur les flots, et ses grosses volutes se levèrent peu à peu. L'horizon *s'élargissait* et *se purifiait* à la fois.

[13]^{bis} At eight o'clock the fog *began to roll* heavily over the waves, as its thick spirals *dissipated*. The horizon gradually *expanded* as the mists *cleared*.

[13]^{ter} At eight o'clock the fog *lay* heavily on the waves, and its thick scrolls *rose* little by little. The horizon *grew wider and clearer* at the same time.

[13]^{quart} At eight o'clock the fog, *lying* on the waves, *began to rise* little by little in thick scrolls. The horizon *grew wider and clearer*.

Roula et se levèrent ont été traduits, en [ter] et en [bis], respectivement par *lay* (*At eight o'clock the fog lay heavily on the waves*) et *dissipated* (*as its thick spirals dissipated*). Or *lay* et *dissipated* se rétro-tradiraient plus spontanément par un imparfait que par un passé simple. Des tentatives de

8 Dans des conditions d'emploi similaires, l'anglais recourra spontanément à la forme simple pour traduire l'imparfait français. Il semble donc là encore possible de dégager une orthonymie de langue.

remédiation sont proposées en [bis] *began to roll* et [quart] *began to rise*, pour traduire le passé simple français. Bien que plus précise, il est évident que la répétition de *begin* serait inacceptable du point de vue stylistique et que même sa mise en facteur commun demeurerait inélégante e.g. *At eight o'clock the fog began to roll heavily over the waves and its thick scrolls (began) to rise little by little*. Il est alors préférable d'opter pour un moyen terme, trouver un compromis entre rigueur et élégance et accepter l'ambiguïté tout en en minimisant le risque : *At eight o'clock the fog began to roll heavily over the waves and its thick scrolls rose little by little*.

Les contraintes stylistiques se soldent parfois par une restructuration plus en profondeur de l'énoncé de départ, comme dans cet extrait:

[14] Il s'était amarré à mi-corps pour résister aux *vagues monstrueuses qui déferlaient*.

[14]^{bis} He had made himself fast at the waist, to resist *the huge wash of the waves*.

[14]^{ter} He had made himself fast, to prevent being washed overboard by the monstrous waves.

[14]^{quart} He had had a rope fastened around his waist and had himself tied fast, so that he could stand up to the monstrous waves.

Une traduction plus littérale était sans doute envisageable, mais la phrase semble avoir suscité des difficultés, deux traducteurs sur trois ayant tout simplement péché par omission. L'énoncé [bis], représentant donc la seule traduction disponible, a troqué un verbe (*qui déferlaient*) pour un nom (*wash*), mais le réagencement judicieux du texte est autorisé par le caractère hybride de *wash*, à la fois nom et verbe. Le langage hyperbolique du texte de départ (*monstrueuses, déferlaient*) a été versé à l'anglais par le recours à l'hypallage (transfert stylistique de *huge* de *waves* à *wash*) et à la paronomase (*wash / waves*).

Les quelques procédés d'orthonymisation stylistique répertoriés ici vont du large à l'étroit – entendons par là qu'ils sont plus ou moins systématiques et donc plus ou moins transférables d'un énoncé à un autre. Par exemple, le critère esthétique qui préside au choix de la forme perfective au détriment de la forme imperfective est aisément identifiable et peut s'appliquer à toutes sortes de discours. Il a donc une portée générale et mérite à ce titre d'être retenu. En revanche, dans le dernier exemple proposé, l'hypallage ou la paronomase ne présentent pas un tel degré de systématisation⁹. Ce type d'énoncé ne peut s'analyser qu'au cas

9. Il existe de nombreux cas d'orthonymisation stylistique à large spectre, tels que les procédés d'actualisation des propositions nominales ou participiales, d'intégration de la relative à la principale, de multiplication des repérages spatio-temporels, etc. Ces paramètres ont souvent une incidence directe sur la forme aspectuotemporelle du verbe, soit parce qu'ils la font apparaître ou la modifient (e.g. cas d'actualisation), soit au contraire parce qu'ils la font disparaître (e.g. cas d'intégration). Ces emplois ont déjà fait l'objet d'analyses

par cas. Il n'est pas toujours aisé de dégager des tendances à large spectre, caractéristiques d'un idiome particulier et réinvestissables.

Conclusion

Le romancier et critique littéraire Edmond Jaloux considérait que « les traductions sont comme les femmes ; quand elles sont belles, elles ne sont pas fidèles ; et quand elles sont fidèles, elles ne sont pas belles ». La subtilité du propos séduisait, quelques décennies plus tard, le lauréat du prix Goncourt de 1987, Tahar Ben Jaloun, qui reprenait à son compte, en des termes quasiment identiques, l'audacieuse comparaison. L'expression « belles infidèles » appliquée à certaines traductions, passait alors dans le langage courant.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur la fidélité ou l'infidélité de la gent féminine ni, a fortiori, d'émettre un quelconque jugement sur l'évolution des comportements du sexe faible au cours des âges. En revanche, en ce qui concerne l'art et la manière de traduire, force est de constater que nos belles infidèles d'antan paraissent beaucoup plus fidèles aujourd'hui. Une telle métamorphose, que d'aucuns jugeront peut-être inespérée, ne s'explique pas tant par une amélioration soudaine et miraculeuse de la qualité des traductions, que par la mise au point de nouveaux outils d'évaluation, en particulier l'orthonymie. La littéralité orthonymique jette en effet un éclairage radicalement différent sur la fidélité. Ce ne sont plus des mots que le traducteur traduit mais les référents expérientiels qu'il se forge à partir de ces mots. La fidélité orthonymique peut alors générer des écarts linguistiques parfois considérables entre texte de départ et texte d'arrivée, tout particulièrement lorsque la langue à traduire s'avère élaborée ou idiomatique. Des réagencements syntaxiques et lexicaux plus ou moins profonds s'imposent le plus souvent dans ce cas, creusant ainsi l'écart linguistique entre les deux textes.

Le processus de traduction est en réalité plus complexe que ne le laisse supposer le seul principe d'une phase de déverbalisation suivie d'une phase de reverbération. Entre le tout orthonymique et le tout syntaxique, il existe idéalement un juste milieu, une sorte de compromis visant à concilier les exigences de l'un et de l'autre. Le texte-source ne saurait en effet définitivement disparaître au profit d'une conceptualisation reverbérée dans le texte-cible. Cette phase d'oubli est sans doute nécessaire, mais elle doit être que passagère. La traduction impose un retour en arrière, au texte de départ, pour le confronter au texte d'arrivée ; il faut ensuite convoquer à nouveau les référents expérientiels et mentaux respectivement liés à l'un et à l'autre, pour en évaluer et en affiner, si nécessaire, l'adéquation. Il s'instaure donc un mouvement à la

plus ou moins approfondies, visant à dégager des tendances transférables et donc mettre en évidence une orthonymie de langue. Les quelques cas proposés ici sont, me semble-t-il, plus rarement répertoriés.

fois conjonctif et disjonctif, c'est-à-dire un va-et-vient comparatif entre les plans du discours, de l'expérience, et de la représentation et cela non seulement au sein de chacune des langues concernées, mais également entre elles. Au concept de *littéralité orthonymique* pourrait donc être superposé celui de *littérarité linguistique*, prenant en compte les caractéristiques stylistiques et prosodiques de la langue à traduire. La fidélité est à ce prix. Elle est, il faut bien l'avouer, un art exigeant !

EA 2649 Babel, équipe ERIS,
Université du Sud, Toulon-Var

Références bibliographiques

- Bueno Garcia, A. (2003), « Le concept d'autotraduction », dans *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 265-277.
- Chevalier, J.-C. & Delport, M.-F. (1995), *L'horlogerie de Saint-Jérôme. Problèmes linguistiques de la traduction*, Paris, L'Harmattan.
- Chuquet, H. & Paillard, M. (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.
- De Vogüé, S. (1999), « L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant », *Cahiers de praxématique*, vol. 32, Montpellier, Praxiling, pp. 43-68.
- Guillemain-Flescher, J. ([1981] 1993), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*, Gap, Ophrys
- Joly, A. & O'Kelly, D. (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Joly, A. (1995), « De quelques constantes dans la représentation cognitive et linguistique du temps », *Modèles linguistiques*, tome XVI, fasc. 1, vol. 31, pp. 27-52.
- Joly, A. (2003), « Linguistique et traduction : de la grammaire du texte à la grammaire du contexte » dans *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 21-39.
- O'Kelly, D. (1998), « L'aspect en question(s) ? Relecture de Temps et Verbe de G. Guillaume », *Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)*, pp. 293-322.
- O'Kelly, D. (1998), « Préambule : « Comme si » c'était vrai », *Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)*, pp. 239-244.
- Peeters, J. (2003), « Au-delà du sens : traduction des collocations et fidélité » dans *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 233-246.
- Pillière, L. (2003), « La traduction du style minimaliste » dans *Traductologie, linguistique et traduction*, Arras, Artois Presses Université, pp. 213-231.
- Riegel, M. Pellat, J.Ch. & Rioul, R. ([1994] 1999), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.

Corpus et traductions

- Clancy, T. ([1984] 1993), *The Hunt for Red October*, London, Harper Collins Publishers.
- Clancy, T. (2001), *Octobre Rouge*, traduit de l'anglais par Marianne Véron, Paris, Le livre de poche.
- Conrad, J. ([1900] 1957), *Lord Jim*, Harmondsworth, Penguin Books.
- Conrad, J. (1996), *Lord Jim*, traduit de l'anglais par Philippe Neel, Paris, Flammarion.
- Conrad, J. (1996) *Lord Jim*, traduit de l'anglais par Odette Lamolle, Paris, Editions Autrement.
- Verne, J. ([1870] 1994), *Vingt mille lieues sous les mers*, Paris, Editions J'ai lu.
- Verne, J. (1992), *Twenty thousand Leagues under the Sea*, traducteur anonyme, Hertfordshire, Wordsworth Editions.
- Verne, J. (1998), *Twenty thousand Leagues under the Sea*, traduit du français par William Butcher, Oxford University Press.
- Verne, J. ([1969] 2001), *20,000 Leagues under the Seas*, traduit du français par Mendor T. Brunetti, New York, Signet classic.